



Assemblée générale

Distr. générale
2 mai 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 132 et 146 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Mission des Nations Unies au Soudan : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2005/06	969 468 800
Dépenses de 2005/06	801 124 400
Crédit ouvert pour 2006/07	1 079 534 400
Dépenses prévues pour 2006/07 ^a	1 009 698 000
Estimation du solde inutilisé en 2006/07	69 837 000
Projet de budget du Secrétaire général pour 2007/08	849 575 200
Recommandation du Comité consultatif pour 2007/08	846 277 200

^a Estimations au 31 mars 2007 (voir annexe I).



I. Introduction

1. **La recommandation que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires fait au paragraphe 36 entraînerait une réduction de 3 298 000 dollars du projet de budget de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/745). Le Comité fait plusieurs observations et recommandations concernant l'administration et la gestion de la Mission et des possibilités de réaliser d'autres économies.**

2. Le rapport d'ensemble du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif au financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies contiendra ses vues et recommandations sur plusieurs questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la Mission figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

4. Sur la recommandation du Comité consultatif, l'Assemblée générale, par sa résolution 60/122 A, a ouvert un crédit de 969 468 800 dollars pour le fonctionnement de la Mission du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Les dépenses brutes se sont montées à 801 124 400 dollars (montant net : 790 156 000 dollars).

5. Le solde inutilisé brut de 168 344 400 dollars (166 651 200 dollars en montant net) représente, en montant brut, 17,4 % du crédit ouvert pour le fonctionnement de la Mission. Le solde inutilisé s'explique par des économies de 12 818 300 dollars au titre des contingents et du personnel de police, 576 400 dollars au titre du personnel civil et 154 949 700 dollars au titre des besoins opérationnels. Les principaux écarts sont les suivants :

a) Des économies au titre du personnel militaire (12 818 300 dollars) s'expliquent surtout par le déploiement tardif des contingents. Ces économies sont en partie compensées par des besoins supplémentaires au titre des observateurs militaires et de la police des Nations Unies, en raison du paiement d'une indemnité de subsistance en mission plus élevée que ce que prévoyait le budget, par suite des retards intervenus dans la création de moyens d'hébergement adéquats en dehors de Khartoum et du fait que le nombre d'observateurs militaires a été plus élevé que ce que prévoyait le budget;

b) Des économies au titre du personnel civil (576 400 dollars) s'expliquant surtout par les retards intervenus dans le recrutement de personnel sur le plan national et de Volontaires des Nations Unies, par le recrutement du personnel national à des niveaux moins élevés que ce que prévoyait le budget et par des économies au titre de la prime de risque payée au personnel recruté au plan international du fait des retards intervenus dans la construction de bureaux et de camps en dehors de Khartoum. Cette économie est en partie compensée par des besoins supplémentaires pour le personnel recruté sur le plan international, en raison

du paiement à un niveau plus élevé que ce que prévoyait le budget de l'indemnité de subsistance en mission du fait des retards intervenus dans l'établissement de locaux d'hébergement adéquats en dehors de Khartoum;

c) Les économies au titre des besoins opérationnels (154 949 700 dollars) du fait des coûts de location moins élevés, s'expliquant par l'incapacité de l'entrepreneur de fournir des tentes répondant aux normes et aux besoins des Nations Unies et au titre des opérations aériennes, du fait du retard dans le déploiement de la flotte d'hélicoptères de la Mission. En outre, des économies ont été réalisées en ce qui concerne les transports terrestres et les communications, du fait du transfert de véhicules et de matériel provenant d'autres missions et de l'achat à l'avance de 12 camions lourds et de 16 camions-citernes pendant la période 2004/2005.

6. Le Comité consultatif a été informé que l'un des principaux facteurs contribuant à ces écarts est la modification du principe retenu pour le logement du personnel. Le principe initialement prévu envisageait la location de locaux à usage de bureaux et d'hébergement, chaque fois que c'était possible, avec des camps de tentes pour le personnel en dehors de Khartoum, que devait construire et entretenir un entrepreneur privé. Cela devait permettre le déploiement rapide du personnel dans l'attente de la construction de logements en dur et d'autres installations. Ce principe n'a pas pu être appliqué du fait du manque de logements disponibles pour la location dans les régions en dehors de Khartoum parce que l'entrepreneur n'a pas pu respecter les normes et exigences des Nations Unies. Dans l'attente de l'achèvement de la construction de logements en dur, ce personnel a été autorisé à se loger dans les logements disponibles localement; l'indemnité de subsistance en mission leur a alors été versée au taux plein à Khartoum (108 dollars par jour), et dans le Sud-Soudan (120 dollars par jour), au lieu de ce que prévoyait le budget, soit 50 dollars par personne par jour. La Mission a alors commencé à établir des camps en dur. Les dépenses correspondant à la construction des installations et à la mise en place de l'équipement ont été couvertes par les économies réalisées au titre de la location de logements et par des fonds disponibles pour la construction, les gros travaux et la rénovation (voir par. 7 ci-dessous). Les retards intervenus dans l'organisation de l'hébergement ont entraîné un retard dans le déploiement du personnel sur le terrain, ce qui a eu pour effet de réduire les dépenses au titre de la prime de risque et d'augmenter les dépenses liées au versement de l'indemnité de subsistance en mission.

7. Le Comité consultatif a été informé qu'il n'avait pas été possible de confier à un entrepreneur extérieur les travaux de construction et de rénovation que prévoyait le budget. De ce fait, ces travaux ont dû être gérés par la Mission elle-même en recrutant à cet effet de la main-d'œuvre locale et en se procurant des matériaux de construction. Les économies réalisées sur les services de construction, de gros travaux et de rénovation ont donc en partie été compensées par un surcroît de dépenses au titre du personnel temporaire, ou d'autres personnels et des fournitures, services et matériels divers.

8. Le Comité consultatif prend note des efforts faits pour résoudre les problèmes évoqués aux paragraphes 6 et 7 ci-dessus, mais il voit avec préoccupation que l'équipe d'évaluation qui avait été dépêchée dans la région avant l'établissement de la Mission n'a pas su prévoir des difficultés pourtant évidentes telles que le manque de locaux appropriés susceptibles d'être loués

dans les régions en dehors de Khartoum. Cela est particulièrement important étant donné que les conclusions de l'équipe d'évaluation déterminent dans une certaine mesure les futurs budgets d'une mission. Le Comité estime qu'une analyse des lacunes de la mission d'évaluation précédant la MINUS est justifiée afin de pouvoir en dégager les enseignements pour de futures missions.

9. En outre, le Comité consultatif est préoccupé par l'importance des montants non dépensés. Le Comité comprend bien que les conditions dans lesquelles fonctionne la Mission sont instables et que les causes de plusieurs des écarts mentionnés sont indépendantes de la volonté de la Mission. Cependant, de l'avis du Comité, une bonne discipline budgétaire devrait faire qu'une fois qu'il est clair que les dépenses s'écartent notablement des hypothèses budgétaires, la possibilité de présenter un budget révisé soit envisagée. Alors que cela n'a généralement pas été la pratique ces dernières années, le Comité est convaincu que cela pourrait être justifié dans certains cas et demande instamment au Secrétariat d'envisager cette possibilité à l'avenir.

10. Le Comité consultatif note que les économies réalisées sur des engagements relatifs à des périodes antérieures, ou l'annulation d'engagements non réglés, pour la période 2005/06 se montent à 15 794 500 dollars (voir A/61/689, sect. III.C).

11. Les observations faites par le Comité consultatif au sujet de l'information présentée dans le rapport sur l'exécution du budget de la Mission (A/61/689) sur divers objets de dépense sont consignées, quand elles s'appliquent à l'examen du projet de budget pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/745), dans les paragraphes qui suivent.

12. Le Comité consultatif note que l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/264, a prié le Secrétaire général de lui soumettre à sa soixante-troisième session un rapport détaillé sur l'assurance maladie après cessation de service. **Dans l'attente d'une décision de l'Assemblée générale, le Comité recommande que l'intégralité du montant des autres recettes et ajustements, qui atteint 26 813 400 dollars, ainsi qu'une partie du solde inutilisé se montant à 10 110 300 dollars pour la MINUS pour la période 2005/06, qu'on envisageait d'utiliser pour couvrir les éléments de passif liés à l'assurance maladie après cessation de service, soient portées au crédit des États Membres.**

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice courant

13. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2006 un montant de 1 731 773 000 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres en vue d'assurer le fonctionnement de la MINUS depuis sa création. Les paiements reçus à la même date se montaient à 1 448 810 000 dollars, ce qui laisse un solde non couvert de 282 963 000 dollars. Au 2 avril, la Mission disposait de 534 millions dollars de ressources liquides. Comme il existe une réserve opérationnelle de trois mois (en excluant les remboursements aux pays qui fournissent des contingents), où il y a 111 007 000 dollars, le reliquat disponible se monte à 422 993 000 dollars.

14. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2006, le montant estimatif des sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents était de 20 130 000 dollars, et que le montant de 102 282 000 dollars était dû au titre du matériel des contingents. Huit demandes d'indemnisation en cas de décès ou

d'invalidité étaient en attente et les engagements non réglés se montaient à 1 733 000 dollars. **Le Comité espère voir ces demandes de remboursement rapidement réglées.**

15. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2007, les effectifs de la MINUS entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007 étaient les suivants :

	<i>Effectifs autorisés^a</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Rapport en pourcentage (taux de vacance)</i>
Observateurs militaires	750	582	168	22
Personnel des contingents	9 250 ^a	8 708	542	6
Police des Nations Unies	715	605	110	15
Personnel recruté sur le plan international ^b	1 136 ^b	842	294	26
Personnel recruté sur le plan national ^b	3 342 ^b	2 411	931	28
Volontaires des Nations Unies	231	164	67	29

^a Effectif maximal autorisé pour la période considérée.

^b Non compris les postes financés au titre du personnel temporaire (7 recrutés sur le plan international et 3 sur le plan national).

16. Le Comité consultatif a pris connaissance d'un tableau des dépenses couvertes et projetées pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (voir annexe I plus bas). Les dépenses courantes pour la période, au 31 mars 2007, se montaient à 455 659 000 dollars, le crédit brut étant de 1 079 534 000 dollars. Pour l'ensemble de l'exercice, les dépenses courantes et projetées se montent à 1 009 698 000 dollars, ce qui laisse un solde inutilisé dont le montant serait 69 837 000 dollars, soit un taux d'exécution du budget de 94 %.

17. Le Comité consultatif note que le montant projeté du solde inutilisé s'explique avant tout par des taux de vacance plus élevés que ne le prévoyait le budget pour le personnel recruté sur le plan international, des économies dues à la diminution du nombre d'observateurs militaires et du personnel des contingents après l'achèvement du mandat de la Mission au Soudan oriental, et des économies projetées du fait de retards intervenus dans la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Ces économies sont compensées en partie par une augmentation des dépenses au titre des voyages dans la zone de la Mission et du transport aérien dans le contrat d'approvisionnement en carburant pour la Mission, et du fait de son appui à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) au titre du module d'appui léger.

IV. Projet de budget pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

A. Mandat et résultats prévus

18. Le mandat de la MINUS a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1590 (2005). Le Conseil a prorogé jusqu'au 31 octobre 2007 le mandat de la Mission dans sa résolution 1755 (2007).

19. Le Comité consultatif note que l'environnement politique de la Mission est extrêmement complexe puisque trois processus de paix séparés sont menés de front (au titre de l'Accord de paix global, de l'Accord de paix au Darfour et de l'Accord de paix pour le Soudan oriental), et que ces trois processus de paix ont des calendriers distincts. En outre, le Comité a été informé que plusieurs facteurs continuent de peser sur les activités de la Mission, notamment de longs retards dans le dédouanement de l'équipement et la délivrance des visas pour le personnel de la Mission, sans parler de l'observation non cohérente par le Gouvernement soudanais de ses obligations en vertu de l'Accord sur le statut des forces.

20. Le Comité consultatif a reçu du Contrôleur deux lettres datées du 7 octobre 2006 et du 18 décembre 2006 dans lesquelles le Contrôleur l'informait de l'intention du Secrétaire général, conformément au paragraphe 5 de la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité d'utiliser des ressources existant dans le budget de la MINUS pour financer à hauteur de 21,2 millions de dollars, les besoins immédiats d'appui à la MUAS (« le module d'appui léger ») et de 4,6 millions de dollars au titre de l'extension du mandat de la Mission de planification au Darfour pour la période de six mois commençant le 1^{er} janvier 2007. Le Comité consultatif a été informé que le budget de l'exercice 2007/08 de la MINUS ne contenait pas de demandes de ressources financières pour les opérations au Darfour, le Conseil de sécurité n'ayant pas encore pris de décision sur les mandats, au moment de la préparation du budget.

21. Dans une déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 19 décembre 2006 (S/PRST/2006/55), le Conseil demande à toutes les parties de faciliter « le déploiement immédiat des modules d'appui léger et lourd des Nations Unies à la Mission de l'Union africaine au Soudan et d'une opération mixte au Darfour bénéficiant de l'appui technique et des structures et des systèmes de commandement et de contrôle fournis par les Nations Unies ».

22. Comme le note le Secrétaire général au paragraphe 23 de son rapport le plus récent sur le Soudan (S/2007/213), la MINUS a commencé à transférer du personnel et du matériel à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) au titre du module d'appui léger en janvier 2007. L'Union africaine et les Nations Unies ont achevé les consultations sur la phase suivante, le « module d'appui lourd », en janvier 2007. Dans une lettre datée du 17 avril 2007, adressée par le Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général, le Conseil a accueilli avec satisfaction la confirmation par le Gouvernement soudanais de son acceptation du module d'appui lourd à la MUAS proposé par l'Union africaine et par les Nations Unies (S/2007/212).

23. Dans une lettre datée du 24 avril 2007 adressée au Président du Comité consultatif, le Contrôleur a informé le Comité de l'intention du Secrétaire général d'utiliser les économies réalisées durant la période actuelle (voir par. 16 plus haut)

pour financer les besoins immédiats à hauteur de 68,6 millions de dollars pour la mise en œuvre du module d'appui lourd jusqu'au 30 juin 2007. S'agissant des besoins de financement à compter du 1^{er} juillet 2007, le Contrôleur a indiqué que l'intention était d'utiliser les crédits de la période 2007/08 de façon souple et de soumettre, par l'intermédiaire du Comité consultatif, un budget révisé à l'Assemblée générale en septembre 2007.

24. Comme il est indiqué au paragraphe 6 du document budgétaire (A/61/745), la Mission, en 2007/08, s'efforce de réaliser des gains d'efficacité en recourant davantage aux transports terrestres et fluviaux de préférence aux transports aériens et d'appliquer de meilleures pratiques pour l'entretien du matériel informatique dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de maintenance préventive. On trouvera un complément d'information à la section III du document budgétaire où les économies indiquées sont analysées et chiffrées.

B. Ressources nécessaires

25. Le Comité consultatif note que la Mission prend des mesures positives pour corriger les problèmes recensés dans divers audits en particulier s'agissant des achats. Le Comité a été informé que le départ du fonctionnaire principal chargé des achats et de plusieurs hauts responsables après l'audit du Bureau des services de contrôle interne (A/61/264 (Part II), par. 34 à 44), la refonte de la gestion du Service des achats du Département des opérations de maintien de la paix et l'existence d'un taux de vacance qui à l'époque dépassait 40 % (dont l'essentiel des postes d'administrateur de la Section) avaient conduit à des difficultés à la Section des achats de la Mission. La Mission a signalé que depuis octobre 2006, la priorité était donnée au recrutement du personnel d'encadrement dans le Service des achats. De ce fait, un nouveau fonctionnaire principal chargé des achats et trois nouveaux agents du Service mobile ainsi que six nouveaux fonctionnaires de classe P-3 avaient été recrutés (pour trois de ces postes, après deux mois de formation au Siège). La Mission procède à une restructuration de sa section des achats : selon la nouvelle structure proposée, au lieu de répartir le travail selon les tâches à effectuer, le travail est divisé en fonction des produits, en trois groupes. En outre, le Groupe de la gestion des contrats a été dissocié de la Section des achats et placé sous l'autorité du Chef des services administratifs. On trouvera aux paragraphes 47 et 48 du projet de budget A/61/745 une description détaillée de la restructuration de la Section des achats et de ses effectifs nécessaires. **Le Comité approuve les mesures prises pour corriger les problèmes rencontrés et pour améliorer la fonction d'achat à la Mission.**

26. En outre, comme il est noté au paragraphe 15 du projet de budget, la vaste superficie du pays et l'absence d'infrastructure de transports et de communications font que les mécanismes d'appui de l'ONU sont à la limite de leurs capacités. La Mission est donc amenée à réexaminer la structure de ses bureaux régionaux et de ses antennes, au sud du Soudan, dans le but de déléguer des fonctions administratives et financières à ses bureaux régionaux. Cela devrait amener à déployer à Djouba une équipe de hauts responsables de la gestion, comprenant le Directeur adjoint, et à établir dans cette ville les fonctions de chef adjoint des services administratifs (sud) et des services d'appui intégré (sud).

27. La fermeture du bureau de Kassala est un autre facteur qui retentit sur les prévisions budgétaires et leurs diverses composantes. Comme il est noté au paragraphe 12 du projet de budget, avec le retrait dans le sud du Soudan de tous les membres de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) qui se trouvaient dans l'est du pays, la MINUS a achevé sa tâche de surveillance et de vérification de cette région qui lui avait été assignée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1590 (2005). En conséquence, tous les postes des services organiques de la structure de Kassala/Port Soudan ont été supprimés et tous les Casques bleus ont été retirés en octobre 2006, de sorte qu'il ne reste à Port Soudan que la capacité d'appui logistique de la Mission, pour s'occuper de la sécurité, de la gestion des installations de sécurité, des transports, des services médicaux, des services généraux et des transmissions et de l'informatique. La plate-forme logistique de Port Soudan continuera à être le principal port d'entrée du matériel et des fournitures arrivant par voie maritime, et le principal centre pour les opérations de dédouanement, et servira de point de départ pour la base logistique d'El Obeid. À sa demande, le Comité consultatif a reçu un tableau montrant les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs du fait de la fermeture du bureau de Kassala, par composante et par section ou bureau (voir annexe II). Sur un total de 277 postes, dans ce bureau, 218 seraient supprimés, et 59 seraient maintenus pour assurer à Port Soudan les fonctions exposées plus haut.

28. Le projet de budget pour la MINUS pour 2007/08 se monte à 849 570 200 dollars en brut (831 524 800 dollars en montant net), ce qui représente une diminution de 229 959 200 dollars, soit encore, en montant brut, 21,3 %, par rapport au crédit ouvert pour la période 2006/07 qui était de 1 079 534 400 dollars.

1. Militaire et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé 2006/2007^a</i>	<i>Effectif autorisé ou proposé 2007/08^a</i>
Observateurs militaires	750	750
Personnel des contingents	9 250	9 250
Police des Nations Unies	715	715

^a Effectifs maximums autorisés.

29. Les prévisions de dépenses pour les militaires et le personnel de police pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 se montent à 267 763 800 dollars, soit une diminution de 49 725 500 dollars ou encore de 15,7 % par rapport aux crédits ouverts pour 2006/07. Cette diminution des besoins s'explique surtout par le fait que, du fait de l'achèvement de la mission au Soudan oriental, on compte 8 722 militaires des contingents et 625 observateurs militaires, alors que le déploiement intégral des effectifs autorisés était de 9 250 militaires après correction de 3 % en raison d'un facteur de déploiement tardif et pour tenir compte du fait que le chiffre de 750 observateurs militaires avait été retenu dans le budget 2006/07. La diminution des prévisions de dépenses reflète aussi l'application d'un taux d'indemnité de subsistance en mission de 78 dollars, en raison de l'hébergement fourni aux observateurs militaires et à la police des Nations Unies en dehors de Khartoum, alors que le taux intégral de 120 dollars était utilisé dans le budget 2006/07; en outre, un nouveau taux contractuel pour le calcul des dépenses relatives aux rations est appliqué; il est de 5,50 dollars par personne par jour en 2007/08,

alors que le coût moyen était de 7,33 dollars par personne par jour en 2006/07. Un facteur de déploiement tardif de 5 % est appliqué à la police des Nations Unies.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé 2006/2007</i>	<i>Effectif proposé 2007/08</i>
Personnel recruté sur le plan international ^a	1 132	1 123
Personnel recruté sur le plan national ^a	3 342	3 217
Volontaires des Nations Unies	231	260

^a À l'exclusion des 10 postes (7 sur le plan international et 3 sur le plan national) financés au titre du personnel temporaire pour le Groupe de la déontologie et de la discipline.

30. Comme on le voit à la lecture du tableau ci-dessus, la proposition contenue dans le document budgétaire comporte une diminution de 105 postes – résultat net de la diminution de 9 postes internationaux et de 125 postes nationaux et d'une augmentation de 29 Volontaires des Nations Unies. Les prévisions de dépenses pour le personnel civil données dans le document A/61/745 se montent à 153 040 200 dollars, soit une diminution de 37 201 600 dollars, ou encore 19,6 % par rapport au crédit ouvert pour 2006/07.

31. Sur la base des opérations effectives de recrutement, les prévisions reflètent l'application de coefficients de vacance de postes de 30 % pour le personnel international et national contre 20 % et 25 % respectivement en 2006/07. Les taux de vacance de 10 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 30 % pour les Volontaires des Nations Unies ont été appliqués, contre 20 % utilisés dans les deux catégories en 2006/07. D'autres facteurs contribuent à la réduction des dépenses de personnel recruté sur le plan international, comme l'application de paramètres de coûts propres à la MINUS pour le calcul des rémunérations, des dépenses communes de personnel et de la contribution du personnel, sur la base des coûts moyens effectifs, et non sur celle des taux moyens de l'ensemble des missions, comme cela avait été le cas en 2006/07.

32. Le Comité consultatif a été informé des efforts que fait la MINUS pour attirer, recruter et conserver du personnel qualifié. La Mission souffre de taux de vacance élevés depuis sa création. Des stratégies de recrutement très actives et le déploiement temporaire d'équipes de recrutement du Service d'appui à la gestion du personnel ont donné des résultats, mais les conditions de vie et de travail difficiles en dehors de Khartoum, une baisse de la « valeur réelle » de l'indemnité de subsistance en mission et la lourdeur de la charge de travail qui pèse sur le personnel déployé, du fait du grand nombre de postes vacants et l'impression que d'autres opérations de maintien de la paix offrent de meilleures conditions d'emploi, expliquent la rotation rapide du personnel recruté sur le plan international.

33. Le Comité consultatif note les efforts faits pour remédier aux causes profondes de ce problème. En dehors de ses politiques de recrutement actives déjà mentionnées, la Mission s'efforce de ralentir la rotation trop rapide du personnel en améliorant les conditions de vie et de travail sur le terrain. Pendant la période actuelle, la Mission se propose d'achever la construction de logements préfabriqués dans tous les quartiers généraux sectoriels et les sites d'implantation des équipes. Dans le cadre d'un plan à moyen terme, la Mission commencera à construire des

logements de type studio, indépendants, permanents, en 2007/08 pour le personnel des quartiers généraux sectoriels. À sa demande, le Comité a été informé que ce projet s'étalerait sur trois ans. Les ressources nécessaires à inscrire dans le projet de budget 2007/08 se montent à 8,5 millions de dollars, puis, pour chacune des deux années suivantes, à 8 millions de dollars, ce qui porte le coût total de ces travaux à 24,5 millions de dollars. La Mission estime que le coût du projet sera compensé dans une certaine mesure par des déductions supplémentaires dans l'indemnité de subsistance en mission, quand les logements de meilleure qualité fournis par la Mission auront été construits (voir également par. 34 ci-dessous).

34. En outre, la Mission a pris plusieurs mesures pour remédier à la baisse de valeur et en termes réels de l'indemnité de subsistance en mission. La Mission a obtenu l'autorisation d'appliquer une modulation des déductions en fonction du type de logement fourni au personnel, en lieu et place de la réduction forfaitaire de 50 % de l'indemnité de subsistance en mission quelle que soit la qualité du logement. Les déductions sont modulées comme suit : 20 dollars par jour quand le fonctionnaire est logé sous la tente, 30 dollars quand un logement préfabriqué lui est fourni et 40 dollars par jour quand un logement en dur a été construit. En outre, en réponse à la baisse de la valeur du dollar des États-Unis par rapport à la livre soudanaise, le taux de l'indemnité de subsistance en mission a été porté de 108 à 116 dollars par jour. Le Comité a été informé que si les incidences financières de la modulation des déductions de l'indemnité de la subsistance en mission figurent bien dans le projet de budget, le relèvement de cette indemnité n'a pas pu être pris en compte au moment de l'établissement du budget et devra donc être absorbé à l'aide des ressources existantes.

35. S'agissant du personnel recruté sur le plan national, le Comité consultatif a été informé que si l'on a du mal à recruter et à conserver le personnel recruté sur le plan national, cela tient au nombre très limité de candidats possibles, à la concurrence exercée par des employeurs locaux en particulier l'industrie pétrolière, et au paiement du personnel soudanais en dollars des États-Unis, dont la valeur a baissé par rapport à la livre soudanaise. Le Comité a été informé que la Mission cherche activement à recruter du personnel, tant dans le pays que dans la diaspora soudanaise. En mars 2007, le barème de la rémunération a été modifié, le traitement des agents des services généraux et des administrateurs recrutés sur le plan national ayant augmenté respectivement de 31 % et de 17 % à compter du 1^{er} janvier 2007, ce qui rend sa rémunération plus compétitive que ce qu'offrent le secteur privé et le Gouvernement soudanais. En outre, le personnel recruté sur le plan national sera désormais payé en monnaie locale, ce qui éliminera les effets des fluctuations de change qui préoccupent beaucoup le personnel soudanais. Le Comité a été informé que ces initiatives avaient aidé à réduire de 57 % en juillet 2006 à 28 % en mars 2007 le taux de vacance de postes. Le Comité a également été informé que les dépenses supplémentaires ainsi entraînées n'étaient pas prises en compte dans le projet de budget et devraient donc être absorbées par le budget proposé.

36. Dans l'attente d'une décision de l'Assemblée générale sur le financement de l'assurance maladie après la cessation de service, le Comité recommande une réduction de 3 270 600 dollars des dépenses communes de personnel et de 27 500 dollars des dépenses de personnel temporaire dans le projet de budget de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour la période 2007/08.

Recommandations concernant les postes

37. On trouvera à l'annexe III ci-dessous le récapitulatif des changements d'effectifs, y compris les redéploiements, proposés pour la MINUS pour l'exercice 2007/08. Ces changements sont également présentés, par composante, dans le rapport du Secrétaire général. Sauf indication contraire au paragraphe 39 ci-dessous, le Comité recommande l'approbation des effectifs proposés par le Secrétaire général.

38. Aux paragraphes 18 à 25 du projet de budget, des effectifs supplémentaires sont demandés pour faire face à l'expansion du Groupe de l'assistance électorale, qui deviendrait une Division relevant du Représentant spécial adjoint principal, apporter un appui à la Commission électorale nationale du Soudan, assurer la liaison pour les questions électorales et coordonner l'aide internationale au processus électoral (voir également A/61/745, par. 13). Il est proposé de reclasser un poste et d'en créer 51 autres comme suit :

- a) Au quartier général de la Mission :
 - i) *Reclassement d'un poste d'observateur électoral hors classe (P-5) en poste de chef des observateurs électoraux (D-1);*
 - ii) *Création d'un poste de chef des relations extérieures (P-5);*
 - iii) *Création d'un poste de conseiller pour les questions de méthode et de formation (P-4);*
 - iv) *Création d'un poste de conseiller pour les questions d'éducation civique (P-4);*
 - v) *Création d'un poste de conseiller (P-4) et de cinq postes de spécialiste (deux P-3 et trois postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international) dans le domaine de la coordination des activités sur le terrain;*
 - vi) *Création de 36 postes de conseiller électoral sur le terrain (Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international);*
 - vii) *Création de trois postes de chauffeur de la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national;*
- b) Au bureau de terrain de Djouba :
 - i) *Création d'un poste de responsable des opérations (P-4);*
 - ii) *Création d'un poste de conseiller pour les questions d'éducation civique (P-3);*
 - iii) *Création d'un poste de spécialiste de la coordination des activités sur le terrain (P-3).*

39. Au paragraphe 13 du projet de budget, il est indiqué que les élections devraient se tenir pendant l'exercice 2008/09. Le Comité consultatif croit comprendre qu'aux termes de l'Accord de paix global, des élections de mi-mandat doivent se tenir dans tout le pays en juin 2009 au plus tard. Il a appris que le recensement préalable aux élections avait déjà pris du retard. En outre, les difficultés de l'organisation d'élections au Darfour, en plein conflit, pourraient entraîner des retards supplémentaires. Le Comité a été informé qu'il était envisagé de mettre progressivement en place les effectifs supplémentaires à partir de janvier 2008 et

que, selon toute vraisemblance, d'autres agents électoraux seraient nécessaires au cours de l'exercice 2008/09. **Le Comité se félicite qu'il soit prévu de procéder ainsi et recommande que la Mission adapte la mise en place des effectifs, selon les besoins, à l'évolution du processus électoral. En attendant, comme celui-ci suit son cours normal, le Comité recommande que l'Assemblée générale approuve la création de nouveaux postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions), à savoir un P-5, quatre P-4, quatre P-3, trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 39 postes de Volontaire des Nations Unies. Il recommande que l'Assemblée approuve le reclassement proposé du poste P-5 d'observateur électoral hors classe en poste D-1 de chef des observateurs électoraux. Il recommande également que la MINUS mette à profit l'expérience et les enseignements tirés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) de la préparation des élections qui ont eu lieu récemment en République démocratique du Congo.**

40. Au paragraphe 51 du projet de budget, six postes supplémentaires d'assistant chargé des ressources humaines (trois postes d'agent du Service mobile, deux postes de personnel recruté sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international) sont demandés pour les antennes de Malakal et Wau et la base de soutien logistique d'El Obeid afin que leurs titulaires s'occupent des nombreux documents relatifs au personnel envoyés à Khartoum. Il est indiqué que ces documents, qui doivent y être envoyés pour traitement, sont souvent retournés, faute de précisions suffisantes, ce qui ralentit sensiblement les opérations. Le personnel demandé en renfort sera chargé d'examiner les documents et de régler les problèmes avant leur envoi, de façon à prévenir les retards. Le Comité consultatif est frappé du peu d'efficacité des allées et venues de grandes quantités de documents entre Khartoum d'une part et Malakal, Wau et El Obeid d'autre part. Il signale par ailleurs que la proposition de réduire les effectifs de la Mission ainsi que le relèvement du taux de vacance de postes à appliquer entraîneront une diminution des besoins de gestion du personnel d'où, logiquement, une baisse des effectifs nécessaires pour y répondre. **Toutefois, invoquant les motifs exposés au paragraphe 23 ci-dessus, le Comité recommande l'approbation des postes supplémentaires demandés.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2006/07</i>	<i>Montant prévu pour 2007/08</i>
517 803 300	428 771 200

41. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 est inférieur de 143 032 100 dollars, soit 25 %, au montant alloué pour l'exercice 2006/07. Les principales causes de cette diminution sont les suivantes : réduction des dépenses afférentes aux travaux de construction, aux véhicules, au matériel d'aviation et au matériel télématique lié au passage de la phase de démarrage de la Mission à sa phase d'entretien; réduction des dépenses prévues au titre des transports aériens, étant donné que la Mission entend se charger elle-même des opérations de manutention au sol dans les trois aéroports; réalisation

d'économies au titre des carburants et lubrifiants, à la rubrique Opérations aériennes, grâce à un recours accru aux transports terrestres et à la réorganisation de la flotte aérienne; réduction des dépenses résultant d'une amélioration de la gestion des pièces détachées; réduction des dépenses afférentes au programme de désarmement, démobilisation et réintégration du fait des progrès accomplis dans le renforcement des capacités des commissions nationales de désarmement, démobilisation et réintégration.

42. Le Comité fait un certain nombre d'observations sur les dépenses opérationnelles dans les paragraphes qui suivent. **Conformément aux considérations exposées au paragraphe 23 ci-dessus, le Comité consultatif recommande l'approbation des crédits demandés au titre des dépenses opérationnelles.**

Utilisation plus importante des ressources internes

43. Le Comité consultatif constate que la Mission mène plusieurs initiatives pour utiliser davantage ses ressources internes et réduire sa dépendance à l'égard des prestataires de services extérieurs. Comme indiqué au paragraphe 71 du projet de budget, les opérations de manutention au sol sont actuellement assurées par une entreprise privée, sous la supervision du personnel de la Mission. Celle-ci compte se charger elle-même de ces opérations dans les trois aéroports au moyen des effectifs existants. Le Comité a été informé que les économies ainsi réalisées pendant l'exercice 2007/08 se chiffraient à quelque 2,9 millions de dollars.

44. Le Comité consultatif a été informé que la Mission prévoyait d'utiliser davantage le Nil pour transporter les marchandises en vrac et le matériel lourd, dans la mesure du possible, de façon à réduire sa dépendance aux moyens aériens conformément à sa stratégie de transport à long terme (voir A/61/745, par. 68). Durant l'exercice 2006/07, la plupart de ces opérations sont effectuées par des transporteurs privés. À l'origine, la Mission comptait acheter huit péniches et louer des pousseurs à une entreprise privée pour un montant d'environ 2,4 millions de dollars par an. Le Comité a appris que la MINUS était finalement en train d'acheter un unique navire autopropulsé de transport fluvial de marchandises, dont le coût est estimé à quelque 3,5 millions de dollars. Ce navire sera exploité en vertu d'un contrat clefs en main. Son utilisation, et non celle de péniches, devrait permettre de dégager des économies d'un montant annuel de 1,5 million de dollars.

45. En outre, comme indiqué au paragraphe 69 du projet de budget, la Mission compte à l'heure actuelle énormément sur les entreprises privées pour le transport de marchandises à l'intérieur du Soudan. C'est pourquoi elle propose de rationaliser ses opérations routières en utilisant au maximum ses ressources internes et sa flotte de poids lourds avant de recourir aux entreprises de transport intérieur. Cette stratégie suppose le recours simultané à la flotte de poids lourds de la Mission et aux entreprises de transport des pays qui fournissent des contingents, ainsi que la création à la Mission d'un Groupe du transport lourd. L'utilisation des capacités actuelles devrait être plus économique que le recours à des entreprises privées, compte tenu que la Mission entrera dans la phase postérieure au déploiement initial et que les entreprises augmenteront leurs prix pour tenir compte de la baisse des volumes et de la nécessité de transporter les marchandises vers des localités plus reculées et moins profitables. De plus, les longs délais de livraison ainsi que les

risques inhérents à l'emploi exclusif d'entreprises privées en cas d'urgence s'en trouveraient réduits.

Projets à effet rapide

46. Le projet de budget pour l'exercice 2007/08 prévoit un montant de 1 million de dollars au titre des projets à effet rapide, en baisse de 1 million de dollars par rapport au crédit alloué pour l'exercice 2006/07. Le Comité consultatif prend acte de la directive générale sur les projets à effet rapide présentée par le Département des opérations de maintien de la paix aux paragraphes 19 à 23 du rapport de synthèse du Secrétaire général sur le financement de ces opérations (A/61/786). Il est stipulé dans cette directive qu'à partir de la troisième année d'une mission, si des projets à effet rapide de nature à instaurer la confiance s'imposent, il faudrait demander des fonds pour leur financement. Il est également indiqué qu'il faudrait dans ce cas procéder à une évaluation des conditions existantes ou prévues rendant nécessaires des ressources supplémentaires pour le financement de projets à effet rapide. **Selon le Comité, le maintien du montant alloué aux projets à effet rapide aurait pu se justifier, sachant qu'il faut veiller à ce que ces projets respectent le concept d'origine qui les inspire et aillent dans le sens des activités menées par d'autres organismes de développement et d'aide humanitaire dans la zone de la Mission.**

Désarmement, démobilisation et réintégration

47. Le Comité consultatif constate au paragraphe 14 du projet de budget qu'il est prévu d'obtenir en juin 2007 au plus tard d'importants progrès dans le renforcement des capacités des Commissions de désarmement, démobilisation et réintégration du Nord-Soudan et du Sud-Soudan. En conséquence, le projet de budget pour l'exercice 2007/08 traduit la réduction des effectifs de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, où il est proposé de supprimer 27 postes (neuf postes de personnel recruté sur le plan international, 12 postes de personnel recruté sur le plan national, cinq postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et un poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national). En outre, la fermeture de l'antenne de Kassala, évoquée au paragraphe 27 ci-dessus, entraînerait la suppression de 14 postes liés aux activités de désarmement, démobilisation et réintégration (quatre postes de personnel recruté sur le plan international, six postes de personnel recruté sur le plan national, deux postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et deux postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national) (voir A/61/745, par. 30 et 31). Le montant estimatif des dépenses opérationnelles afférentes à ces activités pour l'exercice 2007/08, inscrit à la rubrique Fournitures, services et matériel divers du budget, s'élève à 24 750 000 dollars, soit 550 dollars par personne sur la base de 45 000 ex-combattants adultes. Le Comité consultatif rappelle que le crédit alloué aux activités de désarmement, démobilisation et réintégration pour l'exercice 2006/07 a permis de financer la démobilisation librement consentie de 85 000 membres de groupes armés et 5 500 membres de groupes spéciaux (femmes et handicapés), sur la base d'un montant individuel identique. Ce crédit s'élevait à 49 775 000 dollars.

48. À sa demande, le Comité a été informé que la MINUS apportait effectivement un appui à la réinsertion, qui consistait en une aide transitoire censée contribuer à répondre aux besoins élémentaires des ex-combattants et de leur famille sous la

forme, notamment, d'une indemnité de transition, de nourriture, de vêtements, d'un logement et de soins médicaux, ainsi que d'un enseignement, d'une formation, d'un emploi et d'outils fournis à titre provisoire.

V. Conclusions du Comité consultatif

49. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont indiquées au paragraphe 32 du rapport sur l'exécution du budget (A/61/689). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 168 344 400 dollars, ainsi que le montant de 26 813 400 dollars correspondant aux recettes et ajustements, soient portés au crédit des États Membres selon des modalités que l'Assemblée définira (voir également par. 12 ci-dessus).**

50. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 sont indiquées au paragraphe 102 du projet de budget (A/61/745). **Compte tenu de la recommandation formulée au paragraphe 36, le Comité consultatif recommande que le montant total de 849 575 200 dollars inscrit au projet budget soit réduit de 3 298 000 dollars. En conséquence, il recommande que l'Assemblée ouvre un crédit de 846 277 200 dollars pour le fonctionnement de la MINUS pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/61/689)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/745)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 et sur le budget de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/868)
- Deuxième partie du rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne relatives aux opérations de maintien de la paix [A/61/264 (Part II)]
- Rapport du Secrétaire général sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le mode de financement proposé (A/61/730)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le mode de financement proposé (A/61/791)

- Résolutions 60/122 et 61/264 A et B de l'Assemblée générale
- Rapports du Secrétaire général sur le Soudan (S/2007/42, S/2007/213)
- Rapport mensuel du Secrétaire général sur le Darfour (S/2007/104)
- Résolutions 1706 (2006) et 1714 (2006) du Conseil de sécurité
- Déclarations du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2006/5, S/PRST/2006/55)
- Lettre datée du 17 avril 2007, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2007/212)

Annexe I

Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) : dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses au 31 mars 2007			Prévisions pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2007				Variation, en pourcentage (7) = (6) / (1)	Motifs de la variation
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Montant total des dépenses, y compris celles prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)			
Militaires et personnel de police									
Observateurs militaires	36 224	22 846	13 378	9 060	31 906	4 318	12	Les économies prévues sont imputables à la réduction des effectifs d'observateurs militaires, qui passeraient de 750 (effectifs autorisés) à 625 après l'achèvement du mandat de la Mission dans l'est du Soudan.	
Contingents	246 753	204 061	42 692	36 391	240 452	6 301	3	Les économies prévues sont imputables au retrait du contingent népalais après l'achèvement du mandat de la Mission dans l'est du Soudan.	
Police des Nations Unies	34 512	22 489	12 023	11 054	33 543	969	3	Les économies prévues s'expliquent par l'application d'un taux moyen de vacance de postes (6 %) plus élevé que le taux utilisé lors de l'établissement du budget (0 %).	
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–		
Total partiel	317 489	249 397	68 093	56 505	305 902	11 587	4		
Personnel civil									
Personnel recruté sur le plan international	149 206	77 925	71 281	32 481	110 406	38 800	26	Les économies prévues sont imputables à l'application d'un taux moyen de vacance de postes (29 %) plus élevé que le taux utilisé lors de l'établissement du budget (20 %). En outre, les montants réels moyens	

	Dépenses au 31 mars 2007			Prévisions pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2007				Motifs de la variation
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Montant total des dépenses, y compris celles prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)	Variation, en pourcentage (7) = (6) / (1)	
Personnel recruté sur le plan national	34 773	18 704	16 069	12 886	31 590	3 183	9	des traitements sont inférieurs aux montants qui figuraient dans les barèmes utilisés lors de l'établissement du budget, établis sur la base de l'ensemble des opérations de maintien de la paix. Les économies prévues s'expliquent par des dépenses moins importantes que prévu au titre de la prime de risque, en raison d'un pourcentage élevé de postes vacants à l'extérieur de Khartoum, et par l'application d'un taux moyen de vacance de postes (27 %) plus élevé que le taux utilisé lors de l'établissement du budget (25 %).
Volontaires des Nations Unies	6 263	4 268	1 995	1 986	6 254	9	0	Aucune variation notable
Total partiel	190 242	100 897	89 344	47 353	148 251	41 991	22	
Dépenses opérationnelles								
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 994	5 213	(2 218)	725	5 938	(2 943)	(98)	Le dépassement de crédits prévu est imputable à des dépenses plus importantes que prévu en ce qui concerne le recrutement de main-d'œuvre occasionnelle pour les chantiers, ainsi qu'aux activités de planification relatives au Darfour et au déploiement de l'Envoyé spécial pour le Soudan.
Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	
Observateurs électoraux civils	-	-	-	-	-	-	-	
Consultants	639	240	399	389	628	10	2	Aucune variation notable

	Dépenses au 31 mars 2007			Prévisions pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2007				Variation, en pourcentage (7) = (6) / (1)	Motifs de la variation
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Montant total des dépenses, y compris celles prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)			
Voyages	2 542	7 672	(5 130)	947	8 619	(6 077)	(239)	Le dépassement de crédits prévu s'explique essentiellement par des dépenses plus importantes que prévu au titre des voyages effectués à l'intérieur de la zone de la Mission ou accomplis aux fins de consultations sur le Darfour avec l'Union africaine et le Gouvernement soudanais.	
Installations et infrastructures	156 048	54 559	101 489	98 664	153 223	2 824	2	Les économies prévues sont dues à une consommation de carburant pour les groupes électrogènes moins élevée que prévu lors de l'établissement du budget.	
Transports terrestres	44 562	10 086	34 476	26 397	36 483	8 079	18	Les économies prévues sont essentiellement dues à des dépenses moins importantes que prévu en ce qui concerne l'achat de véhicules et à une consommation de carburant au titre des véhicules moins élevée que prévu.	
Transports aériens	177 024	131 105	45 919	53 200	184 305	(7 281)	(4)	Le dépassement de crédits prévu résulte de dépenses non renouvelables liées à la mise en place du contrat de longue durée d'approvisionnement en carburant conclu par la Mission, et de dépenses non prévues afférentes à l'appui apporté par l'ONU à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) dans le cadre du module d'appui léger.	
Transports maritimes ou fluviaux	7 424	6	7 418	3 494	3 500	3 924	53	Les économies prévues s'expliquent essentiellement par l'achat prévu d'un navire autopropulsé de transport fluvial de marchandises au lieu des huit péniches initialement inscrites au budget. En outre, des économies devraient être dégagées	

	Dépenses au 31 mars 2007			Prévisions pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2007				Motifs de la variation
	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Montant total des dépenses, y compris celles prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)	Variation, en pourcentage (7) = (6) / (1)	
Transmissions	37 128	15 643	21 485	20 200	35 842	1 286	3	grâce à la location de pousseurs à une entreprise privée. Les économies prévues résultent de dépenses moins importantes que prévu au titre du matériel de télécommunications et des communications par réseaux commerciaux, et d'un abattement pour délais de déploiement plus élevé que prévu en ce qui concerne les entreprises privées.
Informatique	17 284	11 986	5 298	5 346	17 332	(48)	0	Aucune variation notable
Services médicaux	11 616	5 230	6 386	6 362	11 592	24	0	Aucune variation notable
Matériel spécial	3 495	2 083	1 411	2 351	4 434	(940)	(27)	Le dépassement de crédits prévu est dû à des dépenses supplémentaires au titre du matériel de détection d'explosifs et à des dépenses non prévues liées à l'appui apporté par l'ONU à la MUAS dans le cadre du module d'appui léger.
Fournitures, services et matériel divers	109 047	28 297	80 750	63 351	91 647	17 400	16	Les économies prévues sont imputables à des retards dans l'exécution du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion.
Projets à effet rapide	2 000	1 461	539	539	2 000	0	0	Sans objet
Total partiel	571 803	273 581	298 222	281 964	555 545	16 258	3	
Total brut	1 079 534	623 875	455 659	385 822	1 009 698	69 837	6	

Annexe II

Tableau récapitulatif des changements d'effectifs proposés en raison de la fermeture de l'antenne de Kassala

<i>Section/bureau</i>		<i>D-1</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>SM</i>	<i>VNUI</i>	<i>VNUN</i>	<i>AN</i>	<i>GSN</i>	Total
Direction exécutive et administration											
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	Effectifs approuvés	1	-	-	1	-	-	-	-	4	6
	Variation	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	(4)	(6)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante 1 : processus de paix											
Bureau de la communication et de l'information	Effectifs approuvés	-	-	-	-	-	3	-	1	14	18
	Variation	-	-	-	-	-	(3)	-	(1)	(14)	(18)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante 2 : sécurité											
Bureau du commandant de la force	Effectifs approuvés	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante 3 : gouvernance											
Division des affaires civiles	Effectifs approuvés	-	1	1	-	-	1	3	2	3	11
	Variation	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(3)	(2)	(3)	(11)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe consultatif sur l'égalité des sexes	Effectifs approuvés	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des droits de l'homme	Effectifs approuvés	-	1	1	-	-	2	1	2	5	12
	Variation	-	(1)	(1)	-	-	(2)	(1)	(2)	(5)	(12)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau du chef de la police	Effectifs approuvés	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5
	Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Section/bureau</i>		<i>D-1</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>SM</i>	<i>VNUI</i>	<i>VNUN</i>	<i>AN</i>	<i>GSN</i>	Total
Composante 4 : assistance humanitaire, relèvement et réintégration											
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Effectifs approuvés	–	–	2	2	–	2	2	3	3	14
	Variation	–	–	(2)	(2)	–	(2)	(2)	(3)	(3)	(14)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la protection	Effectifs approuvés	–	–	1	–	–	1	–	1	–	3
	Variation	–	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	(3)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du retour, du relèvement et de la réinsertion	Effectifs approuvés	–	–	1	–	–	1	1	1	1	5
	Variation	–	–	(1)	–	–	(1)	(1)	(1)	(1)	(5)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de liaison pour l'assistance humanitaire	Effectifs approuvés	–	–	–	1	–	1	–	–	–	2
	Variation	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	–	(2)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Composante 5 : appui											
Section de la sécurité et de la sûreté	Effectifs approuvés	–	–	2	–	6	–	–	–	119	127
	Variation	–	–	(1)	–	(4)	–	–	–	(88)	(93)
	Effectifs proposés	–	–	1	–	2	–	–	–	31	34
Bureau du Directeur de l'administration	Effectifs approuvés	–	1	–	–	2	–	–	1	3	7
	Variation	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)
	Effectifs proposés	–	1	–	–	2	–	–	–	2	5
Services administratifs											
Section des services généraux	Effectifs approuvés	–	–	–	–	1	–	–	1	9	11
	Variation	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	(5)	(7)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	4	4
Section des services médicaux	Effectifs approuvés	–	–	–	–	–	2	–	1	5	8
	Variation	–	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)	(4)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	1	3	4
Services d'appui intégrés											
Section des communications et des technologies de l'information	Effectifs approuvés	–	–	–	–	1	–	–	–	5	6
	Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	(3)	(3)
	Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	2	3

<i>Section/bureau</i>		<i>D-1</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>SM</i>	<i>VNUI</i>	<i>VNUN</i>	<i>AN</i>	<i>GSN</i>	Total
Section du génie	Effectifs approuvés	-	-	-	-	2	-	-	-	2	4
	Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(2)	(3)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Section du contrôle des mouvements	Effectifs approuvés	-	-	-	-	1	-	-	1	4	6
	Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(2)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	1	3	4
Section de l'approvisionnement	Effectifs approuvés	-	-	-	-	3	-	-	-	5	8
	Variation	-	-	-	-	(3)	-	-	-	(4)	(7)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Section des transports	Effectifs approuvés	-	-	-	-	2	-	-	-	11	13
	Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(9)	(10)
	Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	2	3
<hr/>											
		<i>D-1</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>SM</i>	<i>VNUI</i>	<i>VNUN</i>	<i>AN</i>	<i>GSN</i>	Total
Antenne de Kassala : récapitulatif	Effectifs approuvés	1	3	8	4	18	14	7	14	208	277
	Variation	(1)	(2)	(7)	(4)	(11)	(14)	(7)	(12)	(160)	(218)
	Effectifs proposés	-	1	1	-	7	-	-	2	48	59^a

^a Les 59 postes conservés seront redéployés à Port-Soudan et Nyala (1 P-4).

Abréviations : SM = Service mobile; VNUI = Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international; VNUN = Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national; GSN = agent des services généraux recruté sur le plan national.

Annexe III

**État récapitulatif des changements
qu'il est proposé d'apporter au tableau
d'effectifs de la Mission des Nations Unies
au Soudan pour la période 2007/08**

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste	
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes		Niveau du poste
Direction exécutive et administration						
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	106	38	36			
				-1	D-1	Le poste de chef de l'antenne de Kassala a été supprimé du fait de la fermeture de cette antenne
				-1	P-2	Suppression du poste du notateur du fait de la fermeture de l'antenne de Kassala
				-4	GSN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'assistant administratif, du poste d'assistant de bureau et de deux postes de chauffeur
Total partiel				-6		
Composante 1						
Groupe de l'assistance électorale	4	2	50			
				+1	D-1	Reclassement de P-5 à D-1 du poste de chef des observateurs électoraux
				-1	P-5	Reclassement de ce poste de P-5 à D-1
				+1	P-5	Le poste de chef des relations extérieures fournira une assistance technique à la création de capacités à la Commission électorale nationale
				+4	P-4	1 conseiller pour les procédures et la formation, 1 conseiller pour l'instruction civique, 1 conseiller pour la coordination sur le terrain et 1 responsable des opérations fourniront une assistance technique durable à la création de capacités à la Commission électorale nationale
				+4	P-3	2 fonctionnaires chargés de la coordination, 1 spécialiste de l'instruction civique et 1 fonctionnaire chargé de la coordination sur le terrain apporteront une assistance technique durable à la création de capacités à la Commission électorale nationale

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste	
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes		Niveau du poste
				+3	GSN	3 postes de chauffeur pour la section de l'assistance électorale élargie
				+39	VNUI	36 conseillers électoraux sur le terrain et 3 spécialistes de la coordination, qui apporteront une assistance technique à la création de capacités à la Commission électorale nationale
Total partiel				+51		
Bureau de la communication et de l'information	196	66	34			
				-1	AN	Le poste de producteur radio est supprimé avec la fermeture de l'antenne de Kassala.
				-14	GSN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 1 poste d'assistant pour l'information, des postes de 5 journalistes radio, de 3 présentateurs de radio, de 2 traducteurs de radio, de 1 technicien de studio et de 2 chauffeurs
				-3	VNUI	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste de fonctionnaire de la formation et de 2 postes de producteur radio
Total partiel				-18		
Composante 2						
Bureau du commandant de la force	205	84	41			
				-10	GSN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 4 postes d'assistant linguistique, de 4 postes d'assistant de bureau et de 2 postes de chauffeur
Total partiel				-10		
Composante 3						
Division des affaires civiles	145	97	67			La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	P-4	La suppression du poste de spécialiste des affaires civiles
				-1	P-3	La suppression du poste de spécialiste des affaires civiles
				-2	AN	La suppression de 2 postes de spécialiste des affaires civiles

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Niveau du poste	Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes		
				-3	GSN	La suppression de 2 postes de spécialiste des affaires civiles
				-1	VNUI	La suppression de 1 poste de spécialiste des affaires civiles
				-3	VNUN	La suppression de 3 postes de spécialiste des affaires civiles
Total partiel				-11		
Commissaire de police	171	71	42	-5	AN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 4 postes d'assistant linguistique et de 1 poste d'assistant de bureau
Total partiel				-5		
Section des droits de l'homme	196	69	35			La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	P-4	La suppression de 1 poste de spécialiste des droits de l'homme
				-1	P-3	La suppression de 1 poste de spécialiste des droits de l'homme
				-2	AN	La suppression de 2 postes de spécialiste des droits de l'homme
				-5	GSN	La suppression de 1 poste d'assistant de bureau, de 2 postes d'assistant linguistique et de 2 postes de chauffeur
				-2	VNUI	La suppression de 2 postes de spécialiste des droits de l'homme
				-1	VNUN	La suppression de 1 poste de spécialiste des droits de l'homme
Total partiel				-12		
Groupe consultatif sur l'égalité des sexes	25	4	16	-1	VNUI	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 1 poste de spécialiste de l'égalité des sexes
Total partiel				-1		
Composante 4						
Groupe de liaison pour l'assistance humanitaire	41	15	37	-1	P-2	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'agent de liaison pour les affaires humanitaires

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes	
				-1	VNUI La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'agent de liaison pour les affaires humanitaires
Total partiel				-2	
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR)	122	74	61		
				-3	P-4 3 postes de spécialiste de la DDR, supprimés du fait de la réduction de l'ampleur du programme de DDR
				-3	P-3 3 postes de fonctionnaire chargé de la DDR sont supprimés du fait de la diminution de l'ampleur du programme de DDR
				-3	P-2 Pour la même raison, suppression de 3 postes de fonctionnaire chargé de la DDR
				-4	GSN Pour la même raison, 4 postes d'administrateur national chargé de la DDR sont supprimés.
				-8	GSN Pour la même raison, 1 poste de chauffeur et 7 postes d'assistant (programme) sont supprimés.
				-5	VNUI Pour la même raison, 4 postes de spécialiste de la DDR sont supprimés
				-1	VNUN Pour la même raison, 1 poste de spécialiste de la DDR est supprimé La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-2	P-3 La suppression de 2 postes de fonctionnaire chargé de la DDR
				-2	P-2 La suppression de 2 postes de fonctionnaire associé chargé de la DDR
				-3	AN La suppression de 3 postes de spécialiste de la DDR
				-3	GSN La suppression de 3 postes d'assistant (programmes)
				-2	VNUI La suppression de 2 postes de spécialistes de la DDR
				-2	VNUN La suppression de 2 postes de spécialiste de la DDR
Total partiel				-41	

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes	
Section du retour, du relèvement et de la réintégration	79	29	37		La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	P-3 La suppression de 1 poste de spécialiste du RRR
				-1	AN La suppression de 1 poste de spécialiste du RRR
				-1	GSN La suppression de 1 poste d'assistant (programmes)
				-1	VNUI La suppression de 1 poste de spécialiste du RRR
				-1	VNUN La suppression de 1 poste de spécialiste du RRR
Total partiel				-5	
Section de la protection	69	25	36		La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	P-3 La suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé de la protection
				-1	ANO La suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé de la protection
				-1	VNUI La suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé de la protection de l'enfance
Total partiel				-3	
Composante 5					
Section de la sécurité	1 236	257	21		La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	P-3 La suppression de 1 poste d'agent de sécurité
				-4	SM La suppression de 4 postes d'agent du service mobile chargé de la sécurité
				+10	SM 1 poste d'agent de sécurité pour aider celui qui est déjà en place, 3 postes de spécialiste de la lutte contre l'incendie pour assurer une supervision effective et un examen des mesures de prévention des incendies, 6 enquêteurs pour partager la charge de travail entraînée par l'examen d'incidents appelant une enquête
				-88	GSN La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 1 poste d'assistant pour la sécurité et de 87 postes de garde de sécurité

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Exercice budgétaire 2006/07</i>		<i>Projet de budget 2007/08</i>		<i>Description du poste</i>	
	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes vacants au 31 mars</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>	<i>Variation du nombre de postes</i>		<i>Niveau du poste</i>
				+35	GSN	Création de postes de garde pour la sécurité des périmètres et le contrôle de l'accès au camp de la MINUS à Djouba et autour du domicile du Représentant spécial du Secrétaire général
Total partiel				-48		
<i>Bureau du directeur de l'administration</i>						
Bureau du directeur	94	30	32			
				-1	AN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'administrateur chargé de la formation
				-1	SM	1 poste de fonctionnaire d'administration est supprimé à l'antenne de Nyala
				-1	GSN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'assistant pour la gestion du camp
Total partiel				-3		
<i>Division des services administratifs</i>						
Section des ressources humaines	78	14	18			
				-2	AN	Reclassement de 2 postes de spécialiste des ressources humaines, de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
				+4	SM	Création de 1 poste d'assistant budgétaire pour aider le Chef de la section des ressources humaines à examiner rapidement les demandes de remboursement de frais de voyage et d'heures supplémentaires et les contrats de courte durée, création de 3 postes afin d'accélérer la transmission de pièces essentielles concernant le personnel
				+4	GSN	Reclassement de 2 postes de spécialiste des ressources humaines, de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national, création de 2 postes d'assistant pour les ressources humaines afin d'accélérer la transmission de pièces essentielles concernant le personnel

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes	
				+1	VNUI Création de 1 poste d'assistant pour les ressources humaines afin d'accélérer la transmission des pièces essentielles concernant le personnel
Total partiel				+7	
Section des services médicaux	120	28	23		
				+1	AN Création d'un poste de médecin pour renforcer l'équipe médicale de Khartoum
				-2	GSN La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-2	VNUI La suppression du poste de technicien médical et du poste de chauffeur d'ambulance
				-2	VNUI La suppression de 1 poste de médecin et de 1 poste d'infirmier
				+1	VNUI La création de 1 poste de médecin pour renforcer l'équipe médicale de Khartoum
Total partiel				-2	
Section des services généraux	200	58	29		La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne :
				-1	AN La suppression de 1 poste d'interprète-traducteur
				-1	SM La suppression de 1 poste d'assistant chargé des services généraux
				-5	GSN La suppression de 4 postes d'assistant chargé des services généraux et de 4 postes d'assistant linguistique
Total partiel				-7	
Section des achats	44	12	27		
				-1	P-4 Suppression du poste de fonctionnaire chargé des achats, le Groupe de la gestion des contrats ayant été dissocié de la Section des achats pour rendre compte directement au Chef des Services administratifs
				+1	P-4 Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des achats pour diriger le Groupe du soutien administratif

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste	
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes		Niveau du poste
				-1	P-3	Le poste de fonctionnaire chargé des achats fait partie du Groupe de la gestion des contrats qui a été dissocié de la Section des achats pour rendre compte directement au Chef des Services administratifs
				+1	P-3	Le fonctionnaire chargé des achats s'occupera surtout des opérations aériennes et des ressources humaines pour l'ensemble de la mission
				+1	AN	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des achats pour faciliter l'achat de denrées au niveau local
				-2	SM	Les 2 postes d'assistant chargé des contrats font partie du Groupe de la gestion des contrats, qui a été dissocié de la Section des achats pour rendre compte directement au Chef des Services administratifs
				-4	GSN	Les 4 postes d'assistant chargé des contrats font partie du Groupe de la gestion des contrats, qui a été dissocié de la Section des achats pour rendre compte directement au Chef des Services administratifs
				+2	GSN	Création de 1 poste d'assistant chargé du fichier des fournisseurs et de l'assistant chargé des expéditions pour renforcer la Section des achats
				+10	VNUI	Création de 7 postes de spécialiste des achats, de 2 postes d'assistant chargé des achats et de 1 poste de spécialiste des achats pour renforcer la Section des achats
Total partiel				+7		
Groupe de la gestion des contrats						Le fait que le Groupe de la gestion des contrats a été dissocié de la Section des achats pour rendre compte directement au Chef des Services administratifs a les conséquences suivantes :
				+1	P-4	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des achats
				+1	P-3	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé des achats
				+2	SM	Création de 2 postes d'assistant chargé des contrats

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Niveau du poste	Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes		
				+4	GSN	Création de 4 postes d'assistant chargé des contrats
Total partiel				+8		
Services d'appui intégrés						
Section des communications et des technologies de l'information	252	109	43			
				-3	GSN	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression des postes de technicien des communications par satellite, de technicien des communications et d'assistant informaticien
Total partiel				-3		
Section de l'approvisionnement	144	46	32			
				-3	SM	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste de superviseur des entrepôts et de 2 postes d'assistant pour les approvisionnements
				-4	GSN	Elle entraîne aussi la suppression de 4 postes d'assistant aux approvisionnements, de magasinier, d'assistant aux inventaires et d'assistant aux carburants
Total partiel				-7		
Section du génie	219	16	7			
				-1	SM	La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression de 1 poste d'électricien
				-2	FN	Elle entraîne aussi la suppression de 2 postes d'assistant à la gestion des bâtiments
Total partiel				-3		
Section de l'aviation	97	36	37			
				-9	AN	Reclassement de 5 postes de spécialiste des transports aériens de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national, suppression de 4 postes de spécialiste des transports aériens, en raison de difficultés de recrutement

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes	
					d'administrateurs recrutés sur le plan national, qui seront remplacés par 4 VNU internationaux
				+6	GSN Reclassement de 5 postes de spécialiste des transports aériens de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national, 1 inspecteur des fuselages se chargeant d'inspections supplémentaires des aéronefs
				+5	VNUI Création de 1 poste de spécialiste des opérations aériennes pour superviser les opérations aériennes dans le Darfour, 4 postes de spécialiste des opérations aériennes remplaceront 4 postes supprimés occupés par des administrateurs recrutés sur le plan national
Total partiel				+2	
Section des transports	375	57	15		
				-1	SM La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste de fonctionnaire des transports
				-9	GSN La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste de technicien des véhicules, du poste de magasinier, de 1 poste de répartiteur et de 6 postes de chauffeur
				+5	GSN Création de 5 postes de chauffeur pour le transport des matériaux, la manutention et le matériel d'ingénierie
Total partiel				-5	
Section du contrôle des mouvements	115	21	18		
				-1	SM La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'assistant au contrôle des mouvements
				+1	SM Création de 1 poste de superviseur du Groupe du fret fluvial pour gérer le fret au port fluvial de Kosti
				-1	GSN La fermeture de l'antenne de Kassala entraîne la suppression du poste d'assistant au contrôle des mouvements

Bureau/section/groupe	Exercice budgétaire 2006/07		Projet de budget 2007/08		Description du poste
	Postes autorisés	Postes vacants au 31 mars	Taux de vacance (pourcentage)	Variation du nombre de postes	
				+13	GSN Création de 9 postes de chauffeur qui feront partie d'une nouvelle unité des transports lourds, de 3 postes d'assistant au contrôle des mouvements qui s'occuperont d'opérations de manutention et notamment de la préparation du fret aérien, de 1 poste d'assistant au fret fluvial qui aidera à gérer le fret au port fluvial de Kosti
Total partiel				+12	
Total					
Agents recrutés sur le plan international				-9	
Agents recrutés sur le plan national				-125	
Volontaires des Nations Unies				29	
Total général				-105 postes	

Abréviations : SM : Service Mobile; DDR : désarmement, démobilisation et réintégration; GSN : agent des services généraux recruté sur le plan national; AN : administrateur recruté sur le plan national; VNUI : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international; VNUN : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national; RRR : retour, relèvement et réintégration.